Vos questions / nos réponses

Mon fils d e 25 ans

Par Isa33480 Postée le 02/06/2026 04:33

> Bonjour Mon fils de 25 ans sans travail se drogue , fume du canabis mais surtout prend un espèce de sirop appelait « LINE » il me semble que ça s écrit comme ça . Il le fabrique via de l eau du sucre du sirop de grenadine , des anxiolytiques et de la codéine . Il en prend plusieurs fois par jour et ressemble à un zombie. Il nie complètement les fait et pourtant je l ai filmé . Je ne sais plus comment faire cela détruit notre famille Merci dans l attente de votre retour Cordialement Isabelle

---

Mise en ligne le 04/06/2026

Bonjour,

La situation que vous décrivez est extrêmement difficile à vivre pour un parent. Voir son fils de 25 ans s'enfoncer dans une consommation de substances, nier le problème et constater les conséquences sur toute la famille est souvent source d'épuisement, d'inquiétude et de sentiment d'impuissance.

Le sirop qu'il confectionne est appelé "purple drank" ou "lean". Le fait qu'il contienne de la codéine et d'autres substances sédatives peut entrainer une dépendance importante mais aussi des troubles de la vigilance (que vous avez constatés puisque vous expliquez qu'il ressemble à un zombie). Cette consommation peut générer des problèmes respiratoires et des risques de surdoses. Si vous constatez des signes alarmants, par exemple s'il est difficile à réveiller ou si sa respiration est lente et/ou irrégulière, n'hésitez pas à appeler le 15 (SAMU).

Nous sommes conscients que ces événements compliquent les relations familiales et nous imaginons comment vous pouvez vous sentir démunie face à votre fils. Si malgré tout, vous vous en sentez l'énergie il est important de pouvoir maintenir le dialogue. Ce cumul de consommation n'est sans doute pas anodin et votre fils est probablement en grande souffrance. Bien souvent les consommateurs recherchent au travers des produits consommés une sorte de solution à leurs problèmes, soucis ou anxiété.

Si vous sentez que le moment est propice, lorsqu'il n'est plus sous effet du produit, vous pouvez tenter d'engager le dialogue avec lui. Vous pouvez parler de ce que vous observez, sans le juger. Les jugements à

propos de sa consommation, des phrases comme par exemple "tu te drogues et tu détruis ta vie et celle de notre famille" peuvent susciter une mise en défensive ou du déni et des disputes. Mieux vaut exprimer vos propres ressentis et inquiétudes et donc parler en votre nom.

Il nous semble important que vous puissiez fixer des limites claires pour protéger votre famille. Vous ne pourrez pas contrôler sa consommation mais vous pouvez définir ce qui acceptable pour vous et ce qui ne l'est pas.

Et enfin, nous vous invitons à ne pas rester seule avec ces problèmes. Votre fils peut se faire aider mais s'il refuse, vous pouvez, en tant que parent, obtenir du soutien.

Cela est possible dans des Centres de Soins de Prévention et d'Accompagnement en Addictologie (CSAPA). Des professionnels spécialisés en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) accueillent les usagers de drogue et/ou leurs proches qui manifestent le besoin d'être aidés. Votre fils pourra, s'il le souhaite, y être reçu dans le cadre d'une Consultation Jeune Consommateur (CJC). Les jeunes de 12 à 25 ans y sont reçus pour du soutien, des informations et de l'aide dans leur démarche de changement. Ces centres proposent aussi un accompagnement parental. Un espace de parole et de soutien, dans cette période délicate pourrait vous aider à prendre du recul et à vous sentir moins seule.

Nous vous joignons quelques 4 adresses dans votre département. L’accueil en CSAPA est confidentiel et gratuit et se fait sur rendez-vous. N'hésitez pas à joindre ces structures pour des renseignements et/ou un rendez-vous.

Nous ajoutons un lien vers "fils santé jeunes" qui est une ligne est gérée par l’École des Parents d'Ile de France. Ils proposent écoute, information, orientation concernant les questions relatives à la santé mentale et physique des adolescents de 12 à 25 ans. L'équipe est constituée de médecins, psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, d'éducateurs. Il est possible de les joindre 7j/7 de 9h à 23h (appel anonyme et gratuit).

Pour vous aider dans le dialogue avec votre fils, nous vous avons joint quelques articles issus de notre site internet. Vous trouverez aussi, pour votre information, les fiches cannabis, benzodiazépines et opioïdes de notre dico des drogues.

Si vous souhaitez échanger plus amplement avec nous, vous pouvez contacter nos écoutants. Ils sont disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par tchat, depuis notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

Pôle Inter-Etablissement d'Addictologie - Site du C.H Charles Perrens

121, rue de la Béchade
33076 BORDEAUX

Tél : 05 56 56 67 02
Site web : www.ch-perrens.fr/addictologie
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 17h
Substitution : Du lundi au vendredi délivrance de traitements agonistes opioïdes
Autre : Equipe Mobile Addiction Parentalité (EMAP) : contact possible sur l'adresse emap@ch-perrens.fr // Equipe de liaison en addictologie (ELSA) : elsa.piea@ch-perrens.fr
Consultat° jeunes consommateurs : Dispositif Cann'abus : 41 rue Sainte Colombe à Bordeaux - 05 56 01 25 66

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France 33 - CSAPA de Bordeaux

67, rue Chevalier
33000 BORDEAUX

Tél : 05 57 57 00 77
Site web : addictions-france.org/etablissements/csapa-de-bordeaux/
Accueil du public : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h et vendredi 8h30 à 17h
Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h. Le vendredi de 8h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur place ou avec le dispositif CAAN'ABUS Bordeaux : 41 rue Sainte Colombe

Voir la fiche détaillée

CEID Addictions - Centre Maurice SERISÉ

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 44 84 86
Site web : ceid-addiction.com/services/centres-daccueil/
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, sauf mercredi matin
Centre : Pour l'analyse de produits contacter le 07 50 54 48 07

Voir la fiche détaillée

Autres structures :

Association Addictions France 33 -CSAPA- Consultation avancée à Lanton

1 rue Transversale
Pôle Territorial de Solidarité
33138 LANTON

Tél : 05 57 57 00 77
Site web : addictions-france.org/etablissements/?pc=33
Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h et vendredi 8h30 à 17h
Accueil du public : du lundi au vendredi. Consultations assurées par médecin, psychologue et travailleur social

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Fiche sur les benzodiazépines
- Fiche sur les opioïdes
- il ne veut pas arrêter, que faire
- comment aider un proche
- se faire aider

Autres liens :

- fil santé jeunes